

2025-010

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DROME
Mairie de REAUVILLE

DÉLIBÉRATION N°2025-02-17-08 CONSEIL MUNICIPAL du 17 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept février à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 11 février 2025

Nombre de Conseillers en fonction : 11

Présents : Monique ALLÈGRE ; Laure BOUDON ; Christian BERNARD ; Nathalie BERNARD ; Gérard CHEVRIER ; Jean-Luc FAUCON ; Marc GASSER ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE ; Joan PUYRAIMOND.

Absente : Lauriane MOINE.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Joan PUYRAIMOND est désigné secrétaire de séance.

Objet : Convention d'accompagnement d'ateliers pédagogiques à l'école primaire avec le CAUE

Monsieur le Maire rappelle qu'avec les institutrices de Réauville et le cabinet d'architecte KYPSELI, il est proposé aux élèves des classes CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 de découvrir les matériaux utilisés et les métiers intervenants pour la rénovation de la grange en nouvelle mairie.

Le Maire propose de confier cette mission au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) par convention.

La présente convention sera signée pour une durée de 6 mois et le coût de l'accompagnement est estimé à 1 760 € pour l'adhésion 2025 à l'organisme et 4 jours de travail.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

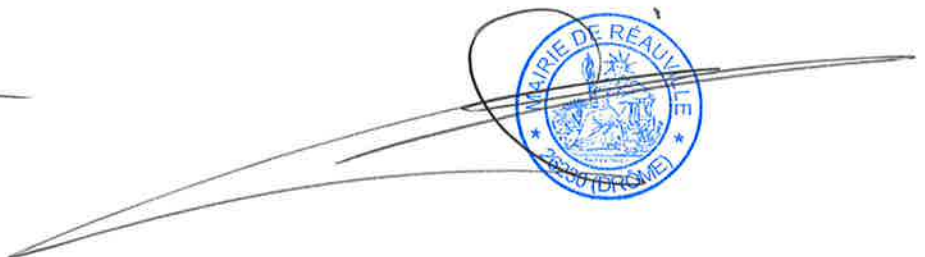
- **Autorise** le maire à signer la convention avec le CAUE et tous documents nécessaires à cette étude.

VOTE : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Le secrétaire,
Joan PUYRAIMOND



Le Maire,
Norbert PERRIN



Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le 18 FEV. 2025
Affiché le 18 FEV. 2025